



## COMMUNE DE FARGES

### PROCÈS-VERBAL VALANT COMPTE-RENDU

#### Conseil Municipal n° 17 - Séance du 1<sup>er</sup> mars 2022

Celui-ci s'est réuni à la Salle Polyvalente, Place Soudrine, 01550 Farges, après convocation envoyée le 23 février 2022, sous la Présidence de Monique GRAZIOTTI, Maire.

**Présents** : GRAZIOTTI Monique – LUCK Guillaume – ZEIGER Véronique – BESTMANN Patrick – DEFUIDE Dorianne - DIEUDE Benjamin - BILLON-BRUYAT Raphaël - EWERT Birgit - ROUAULT Steven - CHASSAGNE Huguette

**Absents excusés** : BADANO Vanessa – BERGES Sébastien (pouvoir à ROUAULT Steven)

**Absents** : LEVEUGLE Isabelle

#### 1. Conseil Municipal :

Désignation de la secrétaire de séance : ZEIGER Véronique

Procès-verbal N° 16 : Madame la Maire demande l'annulation de la délibération en faveur de l'autorisation de paiement des dépenses d'investissement sur la gestion 2022 (25 % du montant 2021). Des règlements ayant déjà été effectués pour différents objets en 2021 cette décision n'est plus nécessaire. **Accepté à l'unanimité**

**2. Communauté d'agglomération du Pays de Gex : Les comptes rendus des réunions sont disponibles sur le site de la CAPG et au secrétariat de la Mairie.**

**3. Urbanisme** : ont été reçues les demandes d'urbanisme :

**PC** : PLANCHAT-GAILLARD Vanessa, BLANC Christophe (retrait / sans suite)

**DP** : REGNIER Dominique, BAHLAOUN M'hamed, PIGNARD Philippe

#### DÉLIBÉRATIONS :

- **Familles rurales : convention pour le service périscolaire à partir de la rentrée de septembre 2022** : L'association Familles Rurales Enfance et Jeunesse (AFREJ) a été sollicitée afin d'étudier la possibilité de leur confier la gestion de l'accueil périscolaire du matin, du soir et du mercredi, ainsi que la surveillance et le service de la cantine durant la pause méridienne des enfants de l'école maternelle et primaire Roger Vailland.  
La proposition formulée par l'association ne prévoit aucun changement du point de vue des jours et des horaires d'accueil des enfants, et prend en compte l'accueil de loisirs du mercredi en période scolaire prévu pour la rentrée scolaire 2022 / 2023. Les activités proposées par l'AFREJ correspondent à chaque tranche d'âge et seront variées et adaptées à la durée de chaque accueil. Il est précisé que les agents communaux qui le souhaitent seront mis à disposition, sans incidence sur leur statut et leurs conditions d'avancement.  
Le coût de prestation de l'offre de gestion établie par l'AFREJ prend en compte les frais de fonctionnement et de personnel du service proposé. **Accepté à l'unanimité**
- **Familles rurales : délégation pour une mutualisation des fonctions de directeur du périscolaire de février 2022 à juillet 2022** : Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'AFREJ, afin de pallier au départ de la personne en charge de la direction du service d'accueil de loisirs, et dans l'impossibilité d'embaucher un agent diplômé, l'association propose la mise à disposition gratuite de personnel pour la dérogation de direction du service cantine et périscolaire à compter du 28 février jusqu'au 07 juillet 2022. Cette mise à disposition permettra à la commune de conserver l'agrément auprès des services de Jeunesse et Sports de l'Ain. **Accepté à l'unanimité**
- **Demande de la société CIRCET, mandatée par ORANGE, pour l'implantation d'une antenne relais sur la commune** : La société ORANGE souhaite implanter un relais sur la commune de Farges, afin d'augmenter la densification de la couverture du réseau de téléphonie et d'internet mobile à très haut débit.  
La délibération est retirée car la société ATC France, filiale d'ORANGE, est encore en recherche de la parcelle la mieux placée pour ladite couverture du réseau et plusieurs propositions seront présentées ces prochaines semaines.  
L'installation de cette antenne prévoit une indemnisation pour le propriétaire de la parcelle recevant l'installation.
- **Achat de la parcelle n° B 193** : Il convient de modifier la délibération n° DEL2021-79-1 prévoyant l'achat de la parcelle n° 193 à Mesdames CHARVET et ASSANTE DELLO LECCESE.  
En effet, à la suite du décès de Mme ASSANTE DELLO LECCESE, la commune achètera le foncier à ses héritiers. **Accepté à l'unanimité**

## DIVERS :

- ❖ **Arrêt des subventions communales aux associations et investissement 2022 :** Comme les années précédentes, les associations recevant des enfants de Farges recevront une subvention pouvant aider à leur fonctionnement. Les travaux d'investissement, déjà arrêtés par délibération au cours de l'année 2021, seront repris dans le budget primitif 2022. De nouvelles subventions seront également actées. Le tout sera arrêté lors de la commission finances du mardi 22 mars 2022 pour le vote du budget dans les délais réglementaires.
- ❖ **Compte-rendu des activités de l'ONF :** L'agent du secteur, M. Geoffrey BEQUEREL, a transmis le bilan des travaux en cours sur la commune et notamment ceux des parcelles scolytées près de Pré Bouillet. Aucune vente de bois n'est prévue par l'ONF cette année et cela est très regrettable.
- ❖ **Compte-rendu du conseil d'école du 28/02/2022 :** M. Raphaël BILLON-BRUYAT présentes les décisions de cette réunion. Le dynamisme des professeurs d'école et des délégués parents est à souligner. Il ne devrait pas y avoir de fermeture de classe en septembre 2022 mais il convient d'être prudent sur cette décision, à ce jour, non officielle.
- ❖ **CAPG : Service Culture : journée ciné-mobile (21/04/2022) :** Ce service a proposé à la commune d'organiser une journée ciné-mobile. L'installation roulante ne pourra pas être installée sur la place Soudrine et la commune est en attente de la décision pour recevoir cette animation sur le parking près du bâtiment de la voirie.
- ❖ **Pétition pour un hôpital dans le Pays de Gex :** Une pétition pour cette installation circule et chacun peut apporter son soutien à ce projet.
- ❖ **Opération « La Nuit est Belle » 2022 :** elle est programmée le 23/09/2022; la commune y participera.
- ❖ **Mme Johanna GIRARD,** créatrice de la société «Chez La P'tite Quinette», ouvre prochainement un food-truck. Elle stationnera un jour sur la commune à la place Obama. Le dimanche soir est retenu.
- ❖ **Carrefour rue de la République côté Collonges et voie verte :** Les travaux de génie civil doivent, normalement, commencer le 14 mars prochain. Il sera donc nécessaire de déplacer l'abribus.
- ❖ **Voie verte :** Reprise des travaux courant mars 2022, pour une mise à disposition prévue en juin 2022.
- ❖ **Ukraine :** Mme la Maire est en attente de précisions, de la CAPG, sous quelle forme pourrait être envisagée l'aide à mettre en place pour des dons. Mme Nicole LÉVRIER s'est proposée comme coordinatrice pour la commune et préparer les cartons pour envoi à la protection civile.
- ❖ **Election présidentielle :** Le planning des permanences des élections est établi. Petite nouveauté au niveau des horaires des bureaux de vote : ceux-ci fermeront à 19h00 les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Séance levée à 23 h 06

La secrétaire de séance,

Véronique ZEIGER



La Maire,

Monique GRAZIOTTI

